

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2014

C.A. 078- 14

### PROGRAMME 2015 DE RESEAUX DE MESURES ET D'ETUDES DE CONNAISSANCE SUR L'EAU, LES MILIEUX AQUATIQUES ET LEURS USAGES

#### - DELIBERATION -

L'An Deux Mille Quatorze et le vendredi 12 décembre à 09 H 45 s'est tenue au siège de l'Office De l'Eau Martinique, la réunion du Conseil d'Administration présidée par M. Garçin MALSA, dûment mandaté par Mme Josette MANIN, Présidente du Conseil Général et Présidente de l'Office De l'Eau Martinique.

**ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS** : Mmes Josette MANIN, Anne-Lise TAILAME, MM. Garçin MALSA, Arnaud RENE-CORAIL, Antoine VEDERINE, Christian PALIN (représenté par M. VEDERINE), Jacques HELPIN (représenté par M. GRAND), Christian URSULET (représenté par M. CAMY), Jean-Louis VERNIER (représenté par M. GROS), Marcel DONGAR, Arthur TREBEAU ;

**ÉTAIENT ABSENTS ET/OU EXCUSÉS** : Mme Marie-Thérèse CASIMIRIUS, MM. Félix ISMAIN, Daniel CHOMET, Marcellin NADEAU, Fortuné ROSETTE, Jean-Marc AMPIGNY, Alex PAVIOT, Etienne DU COUEDIC ;

**ASSISTAIENT A LA REUNION** : M. Jean-Louis VERNIER (représentant M. Fabrice RIGOLET ROZE, Préfet de la Martinique et Commissaire du gouvernement), Mme Jeanne DEFOI (Directrice Générale de l'Office), M. Serge LALOUPE (représentant du personnel de l'Office), M. Loïc MANGEOT (Directeur Général Adjoint de l'Office), Mme Guylène MARTIAL (représentant le secrétariat général de l'Office), Mme Gladys AMORY (représentant le service interventions de l'Office), Mme Joanna BALUSTRE (représentant le secrétariat général de l'Office) ;

Le Conseil d'Administration de l'Office De l'Eau Martinique, réuni le vendredi 12 décembre 2014,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment les articles L.1617-2 à L.1617-5 et L 3312-6,
- **VU** le code de l'environnement partie législative, notamment les articles L. 213-10 à L 213-10-8, L 213-10-10 à L 213-10-12, L 213-13 à L. 213-20,

- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire notamment les articles R213-48-1 à R 213-48-13, R213-48-15 à R213-48-19, R213-59 à R 213-71, R 213-77, D 213-72 à D 213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** la délibération n° CA 071-10 adoptant le 2ème Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 073-10 adoptant les conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 084-14 adoptant le budget primitif de l'exercice 2015,
- **VU** le rapport de la direction de l'Office De l'Eau Martinique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

## **DECIDE**

**Article 1** – En exécution de sa mission générale visant à faciliter les diverses actions d'intérêt commun dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de sa mission spécifique institutionnelle d'étude et de suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, **est autorisée la mise en oeuvre, en 2015, du programme de suivi et d'études suivant :**

### **a) Réseaux de mesures pour 2015**

#### Cours d'eau

- **Réseaux de suivi DCE de la qualité physico-chimique des cours d'eau.**

L'année 2015 reprendra la même programmation qu'en 2014 et 2013 afin de constituer 3 années de données consécutives. Les analyses sont réalisées dans le cadre d'un marché à bons de commande renouvelé pour 2015, avec le LDA 972. Ce réseau, d'un coût prévisionnel minimum d'environ 371 600€ HT est financé par l'Onema à hauteur de 297 280 €.

Des investigations complémentaires seront effectuées au titre de la mise en place des réseaux de suivis additionnels (enquêtes). Il s'agit notamment de renforcer la mise en œuvre d'un « suivi milieu » sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'ODE réalisera les prélèvements en régie.

- **Réseaux de suivi DCE de la qualité biologique des cours d'eau**

Le réseau de suivi qualitatif biologique des eaux de surface terrestres sera opéré par un prestataire au travers d'un marché de service renouvelable. Ce réseau d'un coût prévisionnel de 130 000€ est financé par l'Onema à hauteur de 104 000 €.

- **Réseau de référence : valorisation (report action programmée en 2013)**

La validation du réseau de référence sera lancée en 2015 et fera l'objet d'une prestation de service ou d'une convention de recherche partagée.

- **Réseau de suivi hydrométrique basses eaux (portage DEAL).**

L'ODE cofinancera le développement du réseau de suivi hydrométrique de la DEAL afin d'améliorer le suivi des étiages notamment.

## Eaux souterraines

- **Réseau de suivi DCE de la qualité des eaux souterraines**

Ce réseau est opéré par le BRGM dans le cadre d'une convention de recherche partagée avec l'ODE. Le coût annuel 2015 de ce réseau est de 210 000 €, financé à hauteur de 140 000 € par l'Onema, 20 000€ par l'ODE, 40 000 € par le BRGM.

## Eaux Littorales

- **Réseaux de suivi DCE de la qualité des masses d'eau littorales**

Le suivi qualitatif biologique des eaux littorales est opéré par un prestataire au travers d'un marché de service. Ce réseau est financé par l'Onema à hauteur de 188 000€.

- **Réseau d'Observation de la Contamination Chimique des eaux littorales**

L'ODE reconduira ce réseau en 2015 pour un coût prévisionnel d'environ 25 000€, supporté à 100% sur fonds propres.

- **Réseaux RNO-physico-chimie et REPOM**

Le coût de ce réseau est supporté par l'ODE et la DEAL .

- **Réseau de suivi IFRECOR (portage DEAL).**

L'ODE apportera une contribution financière à ce réseau de suivi à hauteur d'environ 15 000 € sur 41 800 €.

## **b) - Bio-indication et études de connaissance sur les milieux aquatiques pour 2015**

- **Etude de faisabilité de bio monitoring pour la chimie des masses d'eau littorales**

Cette étude vise déterminer la faisabilité de l'utilisation des huîtres de palétuviers comme support pour le suivi de l'état chimique des masses d'eau.

- **Acquisition de données sur les poissons et macro-crustacés en lien avec la continuité écologique (année 2/3) (maîtrise d'ouvrage DEAL)**

Pour élaborer des programmes de restauration efficaces, il est nécessaire d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'impact des ouvrages sur les peuplements de poissons et macro-crustacés.

L'action se déroule sur 3 ans et est à maîtrise d'ouvrage DEAL. Le coût de l'opération pour l'année 2015 est supporté par l'ODE et la DEAL avec le concours de l'Onema.

- **Création d'une base de données sur l'ichtyofaune et la carcinofaune**

Un volume important de données sur les populations de poissons et macro-crustacés a été acquis en Martinique sans qu'aucun système de bancarisation ne compile ces données. Une base de données devra être créée en 2015 avec le concours de la DEAL.

- **Atlas des Diatomées cours d'eau (maîtrise d'ouvrage DEAL)**

Il s'agit de finaliser l'outil avec un cofinancement de la DEAL et de l'ONEMA.

- **Etude de l'écologie trophique des tortues vertes en liaison avec la dégradation et l'envahissement des herbiers (maîtrise d'ouvrage CNRS)**

L'ODE apportera sa participation financière dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec le CNRS.

- **Etudes de connaissance sur les cours d'eau et ravines**

L'ODE mènera, en collaboration avec la DEAL, des études visant à améliorer la connaissance des cours d'eau et ravines de la Martinique.

Un projet est déjà pré-identifié pour 2015. Il s'agit de la poursuite des études sur les Débits Minimum Biologiques (DMB) volet II.

### **c) - Etudes orientées usages, pressions et impacts pour 2015**

- **CHLOR-EAU-SOL : Caractérisation de la contamination par la chlordécone des eaux et des sols des bassins versants pilotes guadeloupéen et martiniquais**

Il s'agit du suivi de l'instrumentation du bassin versant du Galion et test de la méthodologie pour l'ensemble des pesticides. L'opération consiste à recruter un volontaire pour la coordination de l'action et à réaliser des analyses multirésidus.

- **Atlas des pressions s'exerçant sur les cours d'eau**

Le premier volet de cet atlas qui concerne les produits phytosanitaires a été édité en cours d'année 2014. Le second volet de cet atlas sera rédigé en 2015 et concernera l'assainissement et plus particulièrement l'impact des rejets de stations d'épuration de capacité nominale supérieure à 10 000 équivalents habitants sur les cours d'eau (investigations de terrain, édition des documents...).

- **Poursuite de l'expérimentation ferme pilote Agéris – Bassins versants pilotes année 4/4 (Maîtrise d'ouvrage PhytoCenter/IT<sup>2</sup>)**

L'ODE s'est engagée en 2011 sur le site pilote de la Ferme Agéris du Lamentin avec l'IT<sup>2</sup>, l'IRSTEA, la SARL RIFFA, le groupe Syngenta et la CACEM. La participation de l'ODE se poursuivra en 2015.

- **Ecophyto Zones Non Agricoles (Maîtrise d'ouvrage FREDON)**

L'action consiste, sur trois ans, à former les agents des collectivités et à continuer la sensibilisation des jardiniers amateurs.

La participation de l'ODE en 2015 sera d'environ 27 500€ en complément de l'aide de l'Onema.

- **Etude pour l'atteinte du bon état des masses d'eau en risque d'atteinte du bon état**

Pour rétablir le bon état d'ici la fin du prochain cycle de gestion, il apparaît nécessaire de mener une réflexion spécifique sur certains bassins versants. 10 000 € sont programmés en 2015 pour des analyses et autres investigations complémentaires sur ces bassins versants.

- **Détermination des seuils de vigilance (report action 2014. Maîtrise d'ouvrage DEAL)**

Dans le cadre d'une convention de recherche et de développement avec le BRGM et la DEAL, l'ODE apporte une subvention de l'ONEMA équivalent à 60% de la commande.

- **Séminaire « Pollutions diffuses et protection de la ressource »**

L'ODE organisera un séminaire en Martinique sur les pollutions diffuses et la protection de la ressource en mai-juin 2015 sous le timbre de la section régionale Antilles-Guyane de l'ASTEE. En complément, les adhérents locaux FNCCR seront sollicités.

- **Campagnes de contrôle redevance**

L'ODE organisera en 2015 les contrôles des redevances pour pollution domestique et pour pollutions diffuses, notamment par un prestataire au travers d'un marché de service.

### **d) - Actions relatives à l'état des lieux et à la révision du SDAGE / PDM**

- **Elaboration du SDAGE 2016-2021**

Le chantier démarré sur 2014 se poursuit sur 2015. Une dotation complémentaire de l'Onema a été actée en complément de celles de l'ODE et de la DEAL.

Plusieurs volets sont afférents à ce chantier :

- **Volet évaluation environnementale**

Une mise à jour de l'évaluation devra être faite en 2015 avant la publication du SDAGE et après la consultation du public. Un budget complémentaire réparti entre l'ODE et la DEAL est prévu pour 2015.

- **Consultation du public**

La mise en œuvre du chantier pour 2015 est évaluée à 50 000 €, dont 20 000 € par l'ODE.

### **SDAGE 2009-2015**

- **Révision de l'Etat des lieux 2013 - synthèse et édition du document final.**

Une mise à jour du document est en cours de réalisation. Les frais de reproduction et de diffusion du document seront financés par l'ODE.

#### **e) - Autres actions relatives à la gouvernance de l'eau pour 2015**

- **Mise en place d'expérimentation sur la tarification sociale de l'eau**

La réalisation des études préalables, se déroulera en 2015. L'ODE apporte une aide financière aux collectivités à hauteur de 80 %, tout en les accompagnant techniquement. Le montant total estimé des études pour 2015 : 100 000 € dont 50 000 € de l'Onema, 20 000 € des collectivités, 30 000 € de l'ODE.

- **Analyse sociologique de la gestion de l'Eau sur le bassin Martinique (action 2013)**

Dans le cadre d'une convention tripartite (CNRS ODE CIRAD), l'étude est réalisée par un post-doctorant. L'Onema prend en charge 80 % du montant des charges.

- **Étude préalable pour l'émergence de contrats de territoire (Capot, Blanche, la Manche ...)**

L'action doit permettre de faire émerger des contrats de territoire. Le financement est assuré sur les fonds propres ODE.

#### **f) Conventions de partenariat**

L'ODE poursuit la mise en place de conventions pluriannuelles de partenariat avec ses principaux partenaires. Des programmes d'actions révisés annuellement sont adossés aux conventions.

- **ODE/IFREMER**

L'ODE Martinique est en attente d'un soutien technique de l'Institut pour répondre aux exigences de la DCE aux Antilles. Dans le cadre d'une nouvelle convention, l'ODE financera la moitié des charges d'un poste de chargé de mission basé à l'Ifremer Martinique pour un montant de 30 000 €.

**Article 2** - Le financement de ce programme d'études et de la contribution de l'ODE seront assurés avec le concours des collectivités locales, de l'Etat dont l'ONEMA, des agences nationales, des autres offices de l'eau, des établissements de recherche et de l'Europe.

### **Prévisionnel financier 2015**

	Part ODE (hors dotation Onema)	Dotation Onema	total budget ODE dont dotation affectée Onema
Réseaux mesures	326 720 €	754 280 €	1 081 000 €
Bioindication et études milieux	167 125 €	75 000 €	242 125 €
Pression/Impact et usages	157 602 €	30 000 €	187 602 €
SDAGE/Gouvernance/ Politique de territoires	106 000 €		106 000 €
<b>total</b>	<b>1 076 447 €</b>	<b>992 468 €</b>	<b>2 515 315 €</b>

**Article 3** – La directrice est autorisée à effectuer tous les actes subséquents, notamment à conclure toutes les formes de conventions concrétisant les partenariats les plus judicieux développés.

**Article 4** – La dépense correspondante est imputée aux chapitres 011 et 20 - natures diverses du budget de l'Office De l'Eau.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'Administration en sa séance du 12 décembre 2014.

La Présidente de l'Office De l'Eau Martinique



Josette MANIN

